L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 DECEMBRE 1862. Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
MARDI MATIN, 2 DÉCEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, draps, casimirs, satin de laine, soieries, velours, chales, cotonnades, couvertures, &c.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 47, beurre, amidon et divers.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 38, chaussures et articles divers

Par D W C Farrington, à 10 heures et demie, dans la rue Gravier, No 61—outils d'horloger, installations et fonds,

Par J P Boisseau, à 10 heures et demie, dans la rue des Magasins, Nos 27 et 29—farine, groceries, &c.

Par Hanlon & McLean, à 10 heures, dans leur magasin d'encan—divers.

Par R Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 54—farine, mess bœuf, jambons, cognac, whisky, &c.

Par R. T. Montgomery, rue du Camp No 74, vin rouge, champagne, cigares et tabac,—A midi, dans la rue du Camp, No 73, whisky fin, amidon et prunes d'Allemagne.

REUNION DU CONGRES DES ETATS-UNIS.

C'est hier, lundi 1er décembre, que le Congrès des Etats-Unis a dû se réunir à Washington pour sa dernière session. Nous avons déjà dit que les pouvoirs de ce Congrès expirent le 4 mars 1863. La majorité abolitioniste qui vient de voir sa politique si énergiquement condamnée par le vote populaire dans les dernières élections, s'arrêtera-t-elle dans la voie où elle s'est laissée entrainer, ou profitera-t-elle, au contraire, de son reste de pouvoir pour achever de mettre en œuvre ses plans d'abolition? Telle est la question qui se pose naturellement à l'esprit. Le respect dû à la volonté du peuple des Etats-Unis, volonté qui vient de se manifester si clairement, semblerait dicter au Congrès l'adoption du premier parti, mais il est à craindre que la passion politique ne l'emporte sur les conseils de la sagesse et de la modération; et nous inclinons à croire que les radicaux précipiteront plutôt qu'ils ne modéreront l'exécution de leurs projets favoris. La minorité conservatrice, de son côté, forte de l'appui moral que le pays vient de lui donner, redoublera d'énergie dans son opposition aux mesures anti-constitutionnelles, et les débats des deux chambres promettent d'être orageux et intéressants. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des discussions législatives de cette session.

Le steamer "Star" brulé par les guérillas.

Nouveaux détails.

Nous apprenons des officiers du *St Maurice* que samedi soir, le steamer *Star*, capitaine Mc Kiège, a été pris et brulé par des guérillas, à une pointe à deux milles au-dessous de Plaquemine. Le rapport fait par quelques uns des hommes de l'équipage est à peu près ce qui suit:

Samedi le *Star* avait remonté le fleuve jusqu'à Plaquemine; il partit bientôt et redescendit à un mille pour recevoir quarante cinq boucauts de sucre; après quoi, il traversa le fleuve pour prendre du bois à un chantier qui se trouvait à un autre mille plus bas. On n'avait pas transporté à bord plus d'une corde que le steamer fut surpris par une bande de guérillas qui s'en empara, lui fit regagner l'autre rive et après y avoir débarqué le sucre, moins cinq ou six boucauts, mit le feu au steamer qui a été entièrement brulé.

Le capitaine McKiege et l'ingénieur, William Dewey, ont été retenus comme prisonniers, mais les autres membres de l'équipage ont été mis en liberté. Trois blancs, y compris le second et quatre nègres, appartenant à l'équipage du *Star*, furent s'embarquer sur le *St-Maurice* qui prenait du bois à une distance de deux milles plus bas et purent ainsi revenir en ville. Le *St-Maurice* apprenant que les guérillas étaient si près, dérapa immédiatement pour gagner une localité plus sure.

[*Evening Delta.*]

Les élections.

RADICAUX ET CONSERVATEURS.

Les correspondances particulières, adressées aux journaux du Nord, sont admirablement propres à faire connaître l'opinion publique sur les grandes affaires de ce temps. C'est à ce titre que nous reproduisons la communication suivante, insérée dans le *New York Express* du 13:

Les radicaux, soit du Nord, soit du Sud, furent charmés d'apprendre que leurs machinations avaient réussi, que le fort Sumter avait été attaqué et le drapeau américain humilié. Si Toombs et Sumner se fussent rencontrés, ils se seraient félicités mutuellement sur la perspective d'une longue et sanglante guerre. Quand les batiments partirent pour le fort Sumter, Jeff. Davis se réjouit à la pensée qu'il aurait une bonne excuse pour le faire bombarder. Les radicaux savaient de leur côté que la place ne pourrait pas recevoir de renforts sans provoquer des actes de guerre, et quand l'attaque eut lieu les ultras du Sud regardèrent cet événement comme un moyen providentiel de creuser et d'élargir le gouffre qui les séparait déjà du Nord. Maintenant que les radicaux des deux sections ont eu la haute main dans la conduite des affaires et qu'ils se montrent insatiables dans leur banquet sanglant, que feront les conservateurs? Demanderont-ils la conquête et la destruction du Sud, dans le but d'écraser quelques meneurs bigots? Favoriseront-ils la continuation d'une lutte meurtrière afin de créer un despotisme militaire et libérer quatre millions de nègres? Assez de sang a été répandu et assez d'héroïsme a été déployé pour satisfaire les divinités de l'Olympe. Les souffrances et les gémissements des blessés mourant et leurs supplications se sont élevés trop souvent jusqu'au trône d'un Dieu offensé.

Je crois que les radicaux des deux sections qui demandent si hautement "une guerre au couteau", ne désirent pas que l'Union soit refaite en aucune manière, même après l'émancipation des nègres. S'ils le voulaient, ils ne harasseraient et n'embarrasseraient pas nos armées et nos généraux et ne prolongeraient pas la guerre comme ils l'ont fait jusqu'ici.

Tous leurs actes prouvent que comme les radicaux du Sud ils veulent contrôler la balance du pouvoir gouvernemental sous lequel ils vivent. Si les sécessionistes pouvaient avoir le contrôle du gouvernement pendant la prochaine génération, ils mettraient bas leurs armes demain; et si les abolitionistes pouvaient avoir ce contrôle pendant le même espace de temps, ils mettraient immédiatement fin à la guerre. Ni les uns ni les autres ne le peuvent et c'est par là qu'ils sont irréconciliables. Que la guerre continue deux années de plus et les ultramontains d'une section ou de l'autre auront atteint leur but. Ou l'armée des Etats Confédérés sera reconnue et renforcée par l'Angleterre et la France ou le Sud sera gouverné par le despotisme militaire, et les institutions de nos patriotiques ancêtres seront devenues un objet de dérision parmi les nations de la terre.

Arrêtez la guerre demain en présentant une branche d'olivier aux hommes qui combattent non contre l'Union mais contre l'abolitionisme, et ils reviendront. Ce serait une trahison que de négocier avec Jeff. Davis, mais ce ne serait pas une trahison que de faire la paix avec les hommes qui le renverseraient du pouvoir.

La République succombera-t-elle à la calomnie.

Sous ce titre, la *Tribune*, de New York, du 15 novembre, termine un long article par les réflexions suivantes:

Le salut de la république requiert une énergie et une activité signalées dans les mouvements et la conduite de nos armées. Il est vitalement nécessaire que nos soldats soient commandés par des généraux qui ne craignent pas de battre les rebelles d'une manière trop décisive ou de leur faire un peu trop de mal. Un général de cette trempe aurait mis en déroute l'ennemi à Antietam et l'aurait rejeté dans les eaux du Potomac, moitié ses canons et ses bagages. Un tel général aurait secouru Harper's Ferry deux jours au moins avant la reddition de cette place, et aurait sauvé douze mille hommes avec leurs fourgons et leurs armes. Un tel général, encouragé par une victoire décisive dans le Maryland, aurait vigoureusement poursuivi les rebelles et les eut forcés à se battre près de Winchester, il y a un mois, en ayant sur eux l'immense avantage du nombre, des armes, des approvisionnements et du prestige.

Des ordres péremptoires à l'effet de poursuivre et de combattre furent adressés au général McClellan immédiatement après l'affaire d'Antietam, et il s'y refusa en alléguant des motifs frivoles et dénués de fondement. Une conséquence de cette désobéissance aux ordres dont il s'agit est une nouvelle disposition des puissances étrangères à intervenir contre nous dans nos querelles domestiques; une autre conséquence est la retraite des rebelles vers des positions beaucoup plus voisines de leurs propres ressources et beaucoup plus éloignées des nôtres. Une troisième conséquence est la défaite des amis de l'administration dans plusieurs Etats, défaite causée par le désappointement et le dégout qui provinrent naturellement de la lenteur de la guerre, ce dont le peuple rend le président responsable. Ces défaites sont des contributions directes à la force des rebelles. Elles encouragent les traîtres à espérer que leurs amis obtiendront le pouvoir dans les Etats loyaux.

Nous voulons parler de ceux qui se sont toujours inclinés devant leur volonté et qui leur disent avec John Van Buren: "Sœurs chéries! partez en paix." La défaite de l'administration aux polls fortifie ainsi et encourage les rebelles, et c'est le résultat direct de l'immobilité et de l'inaction dans lesquelles nos armées sous McClellan et Buel; inaction qui a bravé tous les ordres et qui ne pouvait être vaincue que par la substitution de nouveaux commandants à la tête de nos armées.

Que ceux qui ont tenu le président et les membres de l'administration pour responsables de l'échec du parti dans la dernière campagne, [illegible] les changements opérés en [illegible] dans le but d'assurer une plus grande énergie, une activité plus [illegible] que nous devions nous attendre. Redoutant le triomphe complet des armées nationales, ils ne désirent [illegible] que la victoire [illegible] dre ce triomphe certain. Mais dans un temps de grands périls comme aujourd'hui, il devrait y avoir quelque limite aux attaques calomnieuses et perfides dirigées contre le président [illegible] McClellan [illegible] qu'il a [illegible] et qu'il s'en est séparé à la fin comme ami [illegible] "comme une de ces victimes qui ne pensent pas."

THEATRE DES VARIÉTÉS—Les débuts de la troupe de comédie ont eu lieu hier au théâtre des Variétés de manière à faire présager à M. Lewis Baker et à ses artistes une série de succès pour la saison d'hiver. Ce soir le programme comprend *La Dame de Lyon*, drame en cinq actes de Bulwer, et le vaudeville *Notre cousin de la campagne*. Ces deux pièces nous permettront d'apprécier d'une façon plus complète le talent des divers artistes de cette compagnie.

THEATRE DE L'OPERA—*Le Pacte de Famine* a obtenu, dimanche soir, un véritable succès, grâce particulièrement au talent avec lequel M. Julian s'est acquitté du principal rôle, celui de Prevost de Beaumont, rôle qui absorbe presque toute l'attention. Cet artiste a montré une chaleur vraie et a excité à plusieurs reprises d'enthousiastes applaudissements. Mme Reiter et Mme Beudro se sont fort bien acquittées de leurs rôles et ont rendu la scène du second acte d'une façon fort émouvante. MM. Diétrich, Chaffary, Deligne et autres ont contribué, chacun pour leur part, au succès de la pièce qui a paru fort goûtée du public.

MISE EN LIBERTÉ DE M. DUBOS — Nous apprenons avec plaisir que M. Dubos, ancien rédacteur du *Compilateur* va être remis en liberté. Ses amis seront heureux de la bonne nouvelle qui leur est annoncée par un avis inséré plus loin.

CHAUSSURES CRÉOLES POUR DAMES — Nous appelons l'attention des dames sur l'avis de M. N. H. Larose, qui vient d'ouvrir rue Royale No 228 un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames et enfants. Bon goût et bon marché, telle est la promesse du nouveau magasin.

VINS ET LIQUEURS.—M. T. A. James, à l'encoignure des rues Gravier et Nouvelle-Levée, a en magasin un stock considérable de vins, eaux-de-vie et whisky des meilleures marques, ainsi que de l'ale et du porter d'excellente qualité. Nous signalerons particulièrement ses vins de Bordeaux, et ses vins blancs de Haut Sauterne, de Chateau d'Yquem et de Chateau Larronde. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

COMMISSION MILITAIRE — Ce tribunal s'est enquis des faits qui se rattachent au vol commis près du Half Way House, sur le chemin macadamisé de la rue du Canal.

On se souvient, peut-être, que l'accusation était formulée par James Parker contre plusieurs soldats du 6me régiment de Volontaires de New York.

Parker et son compagnon, Fitzpatrick, ont clairement établi ce qu'ils avaient allégué et ce que les journaux avaient publié. Le juge avocat a fait subir un contre examen à Parker et a essayé de prouver que sa réputation n'était point des meilleures. Parker a répondu qu'il avait reçu une partie de l'argent des mains du constable de la cour que présidait dernièrement le capt. Stafford et avait gagné le reste dans une maison de jeu du passage de la Bourse. Le juge avocat a demandé qu'il fut retenu pour l'examen—ce qui a été fait lorsque la séance a été levée.

COUR PREVOTALE—Le soldat du 6me régiment de New York, qui a voulu se faire passer pour watchman et s'était adressé à l'officier Long, a été condamné à deux mois de détention au fort Jackson. Après avoir fait des perquisitions chez Loung, il l'emmenait au poste, Long l'invita à boire, il consentit, pour reconnaître ce procédé "à le laisser aller pour cette fois". Long, de suppliant, devint alors maître et l'arrêta.

James Bowers et G. Burns, soldats, accusés de vol de dray, ont été condamnés chacun à $5 d'amende. Ils avaient pris le véhicule pour se promener.

Le magistrat a condamné à $10 d'amende deux matelots qui avaient assailli l'officier Laing.

Charles Sly dont il a déjà été question, a été renvoyé de la plainte. Il avait pris la montre en plaisantant et le juge a réprimandé l'accusateur.

Sam, esclave, a été condamné à trainer le boulet au fort Jackson pendant six mois. Il a assailli sa maitresse.

Bénédict Antoine, l'homme de couleur qui avait été condamné à 21 ans de Penitencier pour avoir tué un homme et qui s'était évadé a été envoyé au fort Jackson.

Daniel Harrington a été condamné à $10 d'amende pour avoir frappé un watchman.

Matthew Morey, pour avoir assailli un soldat avec lequel sa femme entretenait des relations trop intimes, a été condamné à une amende de $10.

James Brown, soldat, qui a fouillé dans des malles dans une maison où il n'avait été envoyé que pour chercher un homme, a été condamné à un mois de prison.

EDITION D'HIER SOIR.

Calomnies du ministre Brownlow.

Sous ce titre le *Chicago Times* a publié quelques extraits d'une lettre écrite à la *Press* de Philadelphie par ce qu'il appelle le "*vieux vagabond Brownlow*" pendant que ce personnage traversait cet Etat. Nous reproduisons ces extraits comme un curieux specimen des passions politiques excitées par les dernières élections du Nord.

Monmouth [Ill.] 4 nov.

A l'Editeur de la *Press*:

L'élection a lieu aujourd'hui et je pars pour aller faire un discours à Galesburg, comté de Knox. Dans ce comté de Warren, la lutte sera serrée entre le parti de l'Union et les sécessionistes.

Le meeting d'hier a été très animé et indique le succès du ticket unioniste. J'ai rencontré beaucoup de Tennesséens qui étaient venus de loin pour me voir; ils étaient tous dévoués à l'Union.

Mais, à mon grand étonnement, les sécessionistes de l'Illinois sont presqu'aussi nombreux que les unionistes. Ils parlent de trahison ouvertement; ils se déclarent pour le Sud et contre la guerre et l'administration actuelle du gouvernement général.

Ces traitres s'appellent démocrates, mais ils professent la politique perfide des chevaliers du cercle d'or et menacent de commettre des violences quand les élections seront passées. Les organes de ces traitres, dans chaque section de l'Etat, depuis le *Chicago Times* jusqu'aux plus petites sales feuilles périodiques, vout jusqu'à dire qu'ils supprimeront leurs adversaires politiques, *paisiblement* s'ils le peuvent et *forcément* s'il le faut. Les hommes violents de cette cabale, dans leur excitation, dépassent toutes les bornes de la discrétion, et déclarent que leur plan est d'emporter la législature et jeter l'Etat entre les mains des sécessionistes; et si les amis loyaux du gouvernement ne se soumettent pas à leur contrôle politique ils auront recours à des moyens violents de révolution dans le Nord. Ces traitres ne prétendent pas se joindre au Sud, mais ils veulent une Confédération du Nord-Ouest. Leurs orateurs électoraux, soit pour le Congrès soit pour la Législature d'Etat, cherchent à exciter les préjugés du peuple contre les Etats de la Nlle-Angleterre; ils les dénoncent comme abolitionistes et protectionnistes avec un système de hautes taxes et de tarifs excessifs et disent qu'ils veulent se séparer de ces maudits Yankees. L'étendue de cette défection est réellement alarmante.

Pourquoi le gouvernement fédéral permet-il aux orateurs et aux journaux de Jefferson Davis, dans cet Etat, de prendre une attitude de défi aussi hardie et outrageante, c'est ce qui me cause un étonnement profond. Ils sont aussi amers à dénoncer le président, aussi audacieux à insulter le gouvernement et à manifester leur hostilité envers l'Union, que les plus ultra sécessionistes des Etats du Sud. Il est certainement temps que de pareils traitres reçoivent la visite du marshal des Etats Unis et qu'ils soient consignés dans des quartiers où ils ne puissent exhaler leurs sentiments de trahison qu'en présence de peu de gens. Le secret du succès de Jefferson Davis jusqu'ici, est l'obéissance forcée à son gouvernement et l'interdiction de tout journal défavorable à ce gouvernement infernal. Le nôtre ferait bien de profiter de l'exemple qui lui est donné par les autorités rebelles.

W. G. BROWNLOW.

L'élection dans l'Etat de N. York.

La ville de New York a donné aux démocrates une majorité de 31,356 voix, la plus forte qu'elle ait jamais donnée depuis sa fondation. Les abolitionistes l'ont emporté, l'année dernière, par 18,000 voix de majorité.

Nous aimons à constater, en revenant sur ce magnifique triomphe des conservateurs dans la grande métropole, que tous les journaux démocrates de l'Etat Empire rendent pleine et entière justice aux anciens whigs qui, répondant à l'appel de Fillmore, Hunt et Brooke, leurs chefs aimés, ont été les premiers à se prononcer pour Seymour et ont assuré son triomphe. On se souvient que lors de la désorganisation du parti whig, la plupart de ses membres se joignirent aux républicains par haine des démocrates de l'époque; mais à l'heure du danger ils ont noblement oublié leurs différends politiques et se sont ralliés au parti démocrate, le seul qui pût arrêter l'invasion des fanatiques.

Les organes républicains, radicaux et modérés, reconnaissent aujourd'hui avec douleur que cette alliance sera indissoluble tant que les abolitionistes menaceront la société.

L'Union des conservateurs au Nord.

L'ex-président Filmore, Washington Hunt, le juge Hall, et Brooks, éditeur de l'*Express*, ont donné toute leur influence au parti conservateur dans les dernières élections à New York. Les anciens whigs qui ont soutenu Millard Fillmore en 1856, doivent avoir généralement voté du même côté, car il y a un gain pour les démocrates sur l'année dernière de 120,000 votes.

[*Louisville Democrat.*]

(Du *Frankfort Commonwealth*, Ky)

Ces faits sont déjà sans doute connus de nos lecteurs. Les deux partis, les démocrates Douglassistes et les vieux whigs ont travaillé ensemble bien que dans des organisations différentes, tandis [illegible] réunis, complètement réunis. Il n'y a rien d'impossible à une telle union de Whigs Clay et de démocrates Jackson.

Les personnes sont [illegible] à prendre des [illegible]

ARMÉE DU SUD DANS LA PROCHAINE CAMPAGNE.—Un correspondant du *N. Y Herald* dit que les hommes bien informés de Richmond estiment la force de l'armée rebelle à 400,000 et qu'elle peut être maintenue avec ce chiffre tout l'hiver. D'autres disent que le compte est exagéré bien que le correspondant indique les positions diverses occupées par les troupes rebelles. Le nouvel acte de conscription ajoutera 300,000 hommes à cette force et l'opinion commune à Richmond est que la campagne s'ouvrira au printemps, du côté du Sud, avec une armée de 650,000 hommes.

UNE BARBARIE EN PERSPECTIVE.—On nous assure que la bibliothèque publique saisie par nos troupes à Beaufort, Caroline du Sud, et envoyée ici doit être vendue par les autorités.—Nous avons la confiance sincère que le rapport est faux. Les livres, les peintures, statues et tous les travaux d'art généralement, sont regardés par toutes les nations civilisées comme exempts des rigueurs ordinaires de la guerre, et des barbares seuls peuvent les détruire ou les vendre. Quand Napoléon s'empara des trésors artistiques de l'Italie et les envoya en France, il fut dénoncé par toute l'Europe et dans les traités subséquents la France fut obligée de les rendre à leurs anciens possesseurs. Le Nord est, en outre, si riche en livres et le Sud si pauvre, que nous pouvons non seulement lui laisser ses livres mais encore garnir amplement ses étagères avec les livres du Nord. *N. Y. Post.*

Affaires à Washington.

La correspondance de Washington publiée dans le *Boston Traveller* du 12, contient les passages suivants:

La ville continue à être pleine de rumeurs. On dit que le général Lee, apprenant que McClellan a été révoqué, s'est de nouveau tourné vers le Potomac, qu'il a reçu de nouveaux renforts et les moyens de battre Burnside ou Hooker, ou tous deux. Ce sont des amis de McClellan qui disent cela. Il n'y a probablement là rien de vrai.

On dit, d'après une autorité qui parait bonne, que le général McClellan a positivement refusé d'obéir aux ordres du Président et c'est pour cette raison—assurément suffisante si elle a existé—qu'il a été destitué. Il ne parait pas probable qu'un homme dans la position de McClellan se rende coupable de désobéissance à ses supérieurs militaires. Il peut avoir retardé les opérations militaires actives si longtemps que le Président s'en soit fatigué. C'est la cause la plus probable de son remplacement. Le Président lui a commandé d'attaquer l'ennemi—nous supposerons— et il ne l'a pas fait de suite, et ce fait est interprété comme une désobéissance à des ordres. Telle peut être la véritable solution de l'affaire.

Le gouverneur Gamble du Missouri, et M. Crittenden, du Kentucky, sont ici aujourd'hui. M. Crittenden est encouragé par les élections et croit qu'il y a plus de chances que jamais d'une restauration de l'Union. Naturellement ses idées sont mêlées de rêves de compromis.

COMMENTAIRES SUR LA MISSION DE LORD LYONS—Le correspondant à Washington du *New York Commercial* lui écrivait, à la date du 12 novembre:

On dit ici, dans les cercles diplomatiques, que Lord Lyons se rendra prochainement à Richmond, et qu'à son retour il pourra y avoir quelques propositions relatives à une levée partielle du blocus.

Le *Philadelphia North American*, de la même date, contenait le paragraphe suivant:

Rien n'a transpiré ici, au sujet des instructions de Lord Lyons, bien que le bruit court qu'il proposera bientôt un armistice entre les parties belligérantes.

Le mois de novembre s'est écoulé sans que rien soit venu confirmer ces conjectures.

ANGLETERRE.

Discours de M. Salomon sur les affaires d'Amérique.

Londres, 21 octobre.

M. Salomon, membre du Parlement pour Greenwich, a réuni hier ses électeurs pour leur exposer ses vues sur les diverses questions de politique qui agitent en ce moment les esprits en Angleterre.

Voici comment l'honorable membre des Communes s'est exprimé sur les affaires d'Amérique:

"La guerre civile qui sévit maintenant en Amérique est une calamité affligeante non seulement pour cette nation, mais pour toutes les classes du peuple de notre propre pays, et surtout pour les classes industrielles des districts manufacturiers du nord de l'Angleterre. J'ajouterai à cette occasion que nous sommes tous heureux d'admirer la conduite héroïque de ces milliers d'artisans qui manquent aujourd'hui de travail en conséquence de la rareté du coton, et qui nous donnent l'exemple d'une résignation héroïque que n'auraient osé espérer les plus téméraires.

"J'ai constaté par les statistiques que, tandis qu'en l'année 1860 un billion 115 millions 890 mille 608 livres de coton ont été importées d'Amérique en Angleterre, le chiffre total des livres de la même provenance importées du 1er janvier au 31 août, c'est à dire pendant les huit premiers mois de l'année, ne s'est élevé qu'à 247 millions 383 mille 696 livres.

"Il n'est donc pas étonnant que bien des fabriques aient été fermées ou que des milliers de braves ouvriers se trouvent privés de travail et frappés en ce moment d'une misère imméritée.

"L'année dernière, je me suis prononcé devant vous pour le principe de non intervention, et je suis toujours d'opinion que le pays ne doit pas intervenir directement dans le conflit américain. Nous avons permis au gouvernement fédéral d'établir le blocus et nous ne pouvons pas en ce moment nous interposer ou intervenir directement entre les parties en lutte.

"Cette guerre n'en est pas moins une chose terrible à laquelle notre propre pays est intéressé.

"Un peuple qui compte parmi les nations les plus éclairées du monde, un peuple religieux, un peuple qui, sous bien des rapports, a servi jusqu'ici de modèle aux autres nations—les Etats-Unis, se battent en ce moment comme des sauvages. L'orgueil et l'ambition semblent s'être emparés du peuple des Etats-Unis, qui ne recule plus devant aucun moyen pour atteindre son but.

"Les frères d'une même famille, lorsqu'ils ne vivent pas en amitié, sont souvent des ennemis acharnés; il en est ainsi aux Etats-Unis, qui représentent une même famille sur une grande échelle.

"La guerre civile qui afflige l'Amérique est marquée d'horreurs bien plus grandes que les guerres entre nations. Quant au projet de l'émancipation des esclaves, ce n'est là qu'une mesure militaire et nullement une mesure prise dans l'intérêt de l'humanité.

"Il parait aujourd'hui que le Sud et le Nord sont décidés à épuiser la lutte; ils sont, plus que jamais, acharnés l'un contre l'autre, et je ne pense pas que le temps soit arrivé où une intervention directe de l'Angleterre pût être suivie de quelque avantage.

"J'ai voyagé, dans ma jeunesse, tant dans le Nord que dans le Sud des Etats-Unis; c'était peu après la guerre de 1812 entre l'Angleterre et l'Amérique. Pendant les hostilités, les populations des provinces du Nord protestaient contre cette guerre, et, dans une convention tenue à Hartford, deux des Etats prirent la décision de se séparer de l'Union et de faire la paix sur la base de leurs droits fondamentaux. M. Madison était alors président. La Russie fit une tentative de médiation entre l'Angleterre et les Etats-Unis et cette médiation réussit en définitive à rétablir la paix.

"Quoique je sois en faveur de la non intervention, je ne pense pas que le Parlement, dans sa prochaine session, passe aussi légèrement qu'il l'a fait dans la dernière, sur le conflit américain.

"Le peuple du Sud, mû par un ardent patriotisme, s'est battu comme un peuple de héros et mérite d'obtenir la nationalité pour laquelle il lutte. (Applaudissements.) J'espère qu'on pourra trouver quelque moyen de ramener le calme dans les esprits américains et je suis d'avis que si l'Angleterre pouvait, en temps opportun, s'entendre avec la France, la Russie et les autres puissances, on parviendrait à établir une médiation capable de mettre fin à une lutte qui fait la honte du dix-neuvième siècle. Il y a toujours eu une si grande amitié entre la Russie et les Etats-Unis que je crois que personne mieux que l'empereur de Russie ne saurait, le moment venu, réussir dans l'œuvre de tenter une médiation entre les partis en lutte en Amérique."

M. l'alderman Salomon est retourné à sa place au milieu des vifs applaudissements de l'assemblée. [*Indépendance belge.*]

LE DUEL DILLON.

L'instruction relative au duel dont M. Dillon a été victime se poursuit. J'entends dire que, selon la jurisprudence de M. Dupin, M. de Grammont Caderousse, qui a frappé mortellement son adversaire, et les quatre témoins seraient poursuivis pour homicide par imprudence. Les obsèques de M. Dillon ont eu lieu aujourd'hui à Saint Germain, et il m'est affirmé que ses dépouilles mortelles n'ont pu être conduites à l'église. Il y a là un contraste douloureux avec ce qui s'est passé aux funérailles de M. de Riencourt, auquel les prières de l'église n'ont pas été refusées. Sans doute, on aura pu faire croire plus facilement à un acte de folie de la part de celui qui a attenté à ses jours que de celle de l'homme qui a succombé dans une rencontre. Mais il ne faudrait pas pourtant que le privilége se fit trop sentir devant la tombe même et que des immunités trop flagrantes fussent accordées aux morts de qualité et aux suicides officiels. Notez que je ne réclame pas contre la tolérance dont la mémoire de M. de Riencourt a été l'objet, mais contre l'inégalité de traitement entre ses restes et les dépouilles de M. Dillon.

Mme Dillon, mère du journaliste tué en duel, se porte partie civile dans le procès intenté à M. Grammont Caderousse. Les membres du Jockey Club se proposent de venir en aide par une souscription à cette malheureuse mère.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

PAR OCTAVE FEUILLET.

Première Partie.

III—SIBYLLE.

Le comte et la comtesse de Vergnes, aïeuls maternels de Sibylle, qui demeuraient à Paris et tenaient un grand train de maison, ne firent aucune difficulté de consentir à la convention qui leur fut proposée par les Férias à la suite de l'événement qui plongeait dans le deuil leurs deux familles. Sibylle dut être élevée à la campagne pour venir habiter l'hôtel de Vergnes quand arriverait le moment de polir son éducation, de la présenter dans le monde et de songer à son mariage. La comtesse de Vergnes en particulier, femme très mondaine, encore jeune et qui croyait l'être un peu plus qu'elle ne l'était, accepta avec empressement une combinaison qui ajournait son rôle de grand'mère et lui épargnait les apprentissages sensibles.

Nous sommes forcés d'avouer que les premières années de Sibylle-Anne de Férias n'offrirent rien de très-remarquable. L'enfant était jolie; elle avait de grands yeux d'azur, habituellement doux et sérieux, mais qui prenait une teinte plus foncée quand elle se livrait à ces bruyantes et mystérieuses colères qui s'apaisent dans les vagues incantations des nourrices. Sibylle, pour dire la vérité, était assez prodigue de ces transports, qui ne sont pas le charme principal de son âge. Un soir d'été, comme on venait de la poser dans son berceau, en face d'une fenêtre qu'on laissait ouverte à cause de l'extrême chaleur de la journée, elle fut prise d'un accès de fureur si véhément et si prolongé que le marquis et la marquise accoururent en même temps dans sa chambre. La nourrice avait épuisé toutes ses ressources sédatives, et déclarait n'y rien comprendre; la marquise chanta, le marquis gronda; l'enfant criait toujours et se pâmait.

— C'est réellement à n'y pas tenir! dit le marquis. Il faut qu'il y ait une épingle dans ses langes; voyez nourrice!

— Non, mon ami, dit la marquise, ce n'est pas cela; elle veut quelque chose.

— Mais que veut-elle, ma chère? Tâchez de le découvrir, je vous en supplie, car, je le répète, on n'y tient pas!

—Mon ami, reprit la marquise, qui avait étudié avec la supériorité de son instinct maternel la direction des regards et des bras de l'enfant exaspérée, je sais ce qu'elle veut: elle veut une étoile.

—Dieu me pardonne, je crois que vous avez raison.... Oui, cela est clair;.... elle veut une étoile!

—Alors, dit la nourrice, il faut allumer un papier, monsieur le marquis, et le lui mettre dans la main.

—Non, non, dit le marquis, je n'entends point cela. Outre qu'il ne faut jamais mentir aux enfants, je ne céderai pas à ce caprice. Nourrice, ajouta-t-il d'un ton sévère, fermez la fenêtre.

Ce coup d'état fait et la fenêtre close, Sibylle-Anne, après un moment de réflexion, prit le parti de s'endormir, et rêva probablement qu'elle tenait son étoile dans son petit poing fermé.

Quand Sibylle put joindre la parole et le geste, il n'y eut plus moyen de douter que cette jeune personne n'eût reçu de quelque méchante fée oubliée à sa naissance le don fatal de concevoir les fantaisies les moins raisonnables, et d'en exiger la satisfaction avec une ardeur impérieuse qui, devant l'obstacle, s'irritait jusqu'à la frénésie. Cette disposition vicieuse, malignement observée par la bonne Mme de Beaumesnil, lui faisait le plus grand plaisir; elle désespérait en revanche la marquise de Férias.— Convenez, mon ami, disait-elle en soupirant à son mari, qu'il y a du démon dans cet ange.

—Non, ma chère, répondit le vieux marquis, c'est de quoi je ne conviendrai pas. Il est certain que cette enfant voudra passionnément ce qu'elle voudra; mais tant mieux, si elle veut le bien. Je vous vois souvent, ma chère, admirer les ongles roses et transparents de cette petite fille; je vous prierai de remarquer que si vous n'en preniez soin, ils se tourneraient bientôt en griffes hideuses. Il en est de même des facultés qui nous sont départies par le ciel: ce sont des armes à deux tranchants, également propres au bien et au mal. Plus ces facultés sont déterminées et puissantes, plus le don est riche: le tout est de les régler et de les diriger convenablement; ce sera le devoir de Sibylle vis-à-vis d'elle même le jour où elle sera entrée en possession de sa liberté morale; jusque-là, c'est le nôtre. J'ai toujours considéré les parents, et tous ceux à qui échoit la tâche sacrée d'élever des enfants, comme responsables pour moitié des destinées qu'ils préparent.

Je me fais cette idée de la justice de Dieu, qu'elle daigne remonter jusqu'à la source de nos fautes, les rechercher dans leurs germes, et démêler avec une délicatesse d'équité suprême la part de tous dans la vie de chacun. Cette solidarité, dont nous rendrons compte, est un lourd fardeau sans doute; mais d'autre part, ma chère, il est doux de penser que notre influence sur l'avenir et sur le bonheur de nos enfants ne s'arrête pas à cette vie, et qu'elle se prolonge dans l'éternité.—Quant à Sibylle, je suis bien aise qu'elle ait l'instrument précieux de la volonté, qui est une faculté d'élite et une arme sans égale en ce combat de la vie, j'aurai de tout mon courage pour la ployer dans le sens du vrai, du raisonnable et du possible, bien que j'eusse préféré que cette faible enfant eut été épargnée à ma vieillesse, car j'avoue mon faible extrême pour cette enfant, et je serais désespéré qu'elle prit son grand-père,—son unique père,—pour un homme dur et insensible. Dieu sait pourtant que je ne le suis pas!

—Dieu! et moi, dit la marquise en levant vers son mari son clair regard empreint d'une tendresse infinie.

L'entretien de ces deux dignes vieillards fut interrompu soudain par des cris aigus qui venaient des jardins, et qui appelèrent immédiatement M. de Férias à la pratique de ces théories. Il se rendit sur le champ, le cœur oppressé, à son cruel devoir, et il aperçut sa petite fille soutenant des pieds et des mains un combat acharné contre sa fidèle nourrice, laquelle avait été prise depuis deux ou trois ans aux fonctions de gouvernante. Cette scène déplorable se passait au bord d'un étang sur lequel trois ou quatre cygnes superbes promenaient sans bruit leur gracieuse majesté. A l'approche de son grand père, Sibylle cessa de crier, et l'attendit, l'œil enflammé, les lèvres serrées, dans une attitude résolue.

—Qu'y a-t-il donc, s'il vous plaît? dit M. de Férias.

—Je veux monter sur le cygne! dit brièvement Sibylle.

—Comment, monter sur le cygne! reprit le marquis. Quelle est cette plaisanterie?

La nourrice expliqua alors que mademoiselle, après avoir distribué du pain aux cygnes avec beaucoup de gentillesse, avait tout à coup exprimé le désir énergique de monter à cheval sur un de ces oiseaux, et de faire en cet équipage le tour de l'étang—N'est-ce pas, monsieur le marquis, qu'elle ne pourrait?

—Cela n'est pas douteux, dit le marquis, et elle mériterait qu'on lui en laissât faire l'expérience.

—Le cygne ne se noie pas! dit Sibylle.

—Le cygne a reçu de Dieu le don de nager, et vous ne l'avez pas.

—Je veux monter sur le cygne! reprit Sibylle frémissante.

—Vous allez monter à votre chambre, dit le marquis, puisque vous n'entendez pas la raison. Emmenez la, nourrice.

Sibylle se débattant avec un redoublement de cris, M. de Férias la saisit par le corsage, l'enleva de terre, et, marchant à grands pas vers le château, alla la déposer dans une salle basse où il l'enferma; puis il revint vers la marquise, et, se laissant tomber tout tremblant dans un fauteuil:—Ce qui me console, ma chère, dit-il, c'est que je souffre plus qu'elle.

Il y a des lecteurs qui n'ont pas d'enfant, et nous ne devons pas l'oublier. Nous nous garderons donc de suivre pas à pas le marquis de Férias dans l'application douloureuse et méritoire de son système d'éducation. Il nous suffira de dire qu'après un bon nombre d'exécutions analogues à celle que nous venons de raconter, Sibylle comprit à merveille que la nature des choses et la raison supérieure de son grand-père pouvaient et devaient, en beaucoup de cas, arrêter le torrent de sa volonté, en attendant qu'elle connût les lois morales qui devaient en contenir le cours et en diriger la pente. Un jour arriva où il suffisait que M. de Férias lui dît en souriant:—Sibylle, vous voulez monter sur le cygne! pour faire tomber aussitôt l'orage d'un caprice déraisonnable. Bref, elle ne garda de ses instincts impérieux que la fermeté persévérante et passionnée dans les aspirations permises.

Mme de Beaumesnil, témoin jaloux de ces heureux résultats, changea de langage; au lieu de plaindre les parents de Sibylle, ce fut Sibylle qu'elle plaignit.—Il faut vraiment, disait-elle, que ce vieux Férias n'ait pas plus d'âme qu'un mon soulier pour battre cette pauvre petite, une enfant sans mère!.... car, bien qu'il ne l'ait jamais frappée devant moi (il ne l'oserait pas,... il connaît mon cœur;...... il sait que je lui arracherais les yeux, tout Férias qu'il est), on voit que cette enfant a l'habitude d'être battue. Elle tremble devant eux, elle les déteste, et franchement ils ne l'ont pas volé; ce sera leur punition en attendant que le bon Dieu ait son tour.

Mme de Beaumesnil se trompait. Grâce à la bonté même de ce Dieu qu'elle invoquait si souvent, comme toutes les plates dévotes de son espèce, et qu'elle connaissait si mal, une mère peut châtier bravement son fils coupable, sans courir l'horrible risque d'en être haïe. Il y a dans le cœur d'un petit enfant le même sentiment de profonde justice que dans l'âme d'une grande nation. Les enfants aiment leurs parents comme les peuples leurs souverains, quand ils les respectent. Sibylle, loin de détester M. et Mme de Férias, qui d'ailleurs, hors des intervalles de sévérité nécessaire, lui faisaient entre leurs deux vieillesses un doux nid du monde, avait pour eux une affection réfléchie qui n'était point de son âge. Elle les adorait, elle les admirait. Son esprit fin, sérieux, un peu enthousiaste, était frappé à un degré extraordinaire du caractère en même temps élevé et candide qui présidait aux relations familières des deux vieillards, de leur exquise intimité, de la dignité tranquille de la discipline un peu patriarcale qui distinguaient et honoraient la maison de ses pères. Les contrastes ne manquaient pas d'ailleurs pour éclairer son jugement. On l'envoyait quelquefois passer la journée au Manoir, chez Mme de Beaumesnil, qui déclarait avoir pour cette enfant les sentiments d'une mère, et qui les lui témoignait de reste en la bourrant de compliments ridicules et d'indigestes friandises. En ces occasions, le commérage trivial de son hôtesse, l'insipide gaieté de M. de Beaumesnil, les chansons à boire du chevalier, les entreprises bavardes de Mlle Constance avec les domestiques, la turbulence infernale de la brune et de Clotilde, plus âgée qu'elle de quatre ou cinq ans, plongeaient Sibylle dans une surprise mêlée de malaise qu'elle exprimait naïvement à sa manière:—Vous vous êtes amusée, mademoiselle? lui disait Mme de Férias.—Oui, grand'mère, on m'a bien amusée, mais je me suis ennuyée.

(*A continuer.*)

Décédé, hier, à neuf heures et quart A. M., AUGUSTE DEJAN, âgé de 45 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Son corps est exposé chez sa sœur, rue St Philippe No 129 entre Remparts et Bourgogne.

ATTENTION.

R. Scott vend à l'encan, ce matin, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 54, farine, jambons, porc, bœuf, whisky, cognac, &c.

R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui, mardi, 2 décembre, à midi, dans la rue du Camp, No 73, vin rouge, champagne, whisky de choix, cigares, tabac de la Virginie, amidon—A 10 heures, dans la rue du Camp, No 67, marchandises nouvelles de fantaisie—A onze heures, meubles, matelas, &c. Voir aux annonces.

J. P. Boisseau vend à l'encan, ce matin, à 10 heures et demie, dans la rue des Magasins, Nos 27 et 29, farine, jambons, fromage, bœuf, porc, &c.

D. W. C. Farrington vend à l'encan, ce matin, à 10 heures, dans la rue Gravier No 61—beaux meubles et ustensiles de ménage, tapis de Bruxelles, &c.—A 10 heures et demie—outils d'horlogerie, installations, stock. Conditions, comptant, en monnaie courante.

CERCLES PRÉPARÉS—Sept mille cercles préparés, de 12 pieds et demi [illegible] OSCAR [illegible] [illegible]

POUR LE CONGRES.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. J. R. SOULIGNY est candidat pour représenter le 1er District Congressionnel au Congrès des Etats-Unis.—L'élection a lieu le 3 décembre 1862.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que le juge P. H. MORGAN est candidat pour représenter le Second District Congressionnel au Congrès des Etats-Unis. L'élection a lieu le 3 décembre 1862.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur ....LEWIS BAKER

2me Représentation.

La compagnie jouera la célèbre pièce de Bulwer, (en cinq actes) THE LADY OF LYONS (La dame de Lyon) et l'amusante comédie de OUR COUNTRY COUSIN (notre cousin de campagne)

MARDI 2 DECEMBRE 1862.

Le spectacle commencera par THE LADY OF LYONS, drame en cinq actes, de Bulwer. Pauline, Mme Alexina Fisher Baker; Claude Melnotte, M. Lewis Baker; Glavis, M. Vining Bowers; col. Damas, M. Geo. Ryer...... Il se terminera par OUR COUNTRY COUSIN, vaudeville. Mercery, Mme Gladstane; Cousin Joe, M. Vining Bowers; Sir M. Evergreen, M. L. F. René.

Demain soir, THE HUNCHBACK, pièce célèbre de Knowles.

A l'étude—GIRALDA, [comédie nouvelle] ou la femme de 3 maris.

PRIX D'ENTRÉE—Loges particulières, de $4 à $8; parquet et premières, 75 cents; places des familles, 50 cents; galerie des quarterons, 50 cents; loges, 50 cents; galerie des personnes de couleur, 25; galerie des personnes blanches, 25 cents.—Pas de prix extra pour les places réservées.

Le bureau est ouvert, tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 P. M. On peut retenir des places deux jours avant un spectacle.

Les portes s'ouvrent à 7 heures. Le rideau se lève à 7 heures et demie. 2déc

Troupe d'Opéra Bouffe De DUPREZ & GREEN.

Troupe primitive orléanaise et métropolitaine.

Elle est attendue journellement et donnera des représentations à L'ACADEMIE DE MUSIQUE, Nouvelle-Orléans.

BONNE NOUVELLE.

LES soussignés s'empressent d'informer les Français signataires d'une demande en grâce adressée au général Butler en faveur de M. Dubos, ex-rédacteur du journal le *Compilateur*, que remise pleine et entière de la peine a été faite.

L'ordre de liberté est entre nos mains et nous invitons la famille de M. Dubos ou quelqu'un de ses amis à venir le retirer au plus vite.

C'est aux soins empressés de M. Durant, avocat, qu'est dû cet heureux succès.

Colonel L. FERRIER, 1er rég. Vol. Français.
J. GERARD, capt. Vol. Français Indépendants.
2déc—1t

T. A. JAMES.

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS.

A l'enc. des rues Gravier et Nlle-Levée.

A en magasin et offre à vendre un grand stock de vins et de liqueurs, sur lesquels il appelle l'attention de ses anciens clients et du public en général.

VIN ROUGE—1000 caisses des célèbres marques de Kloppe & Co.

Chateau Larose,	Margaux Médoc,
Chateau Laffite,	Château Haut Brion,
St-Estèphe Médoc,	Château du Tertre,
St-Julien Médoc,	Château Latour,
Chateau Calon Ségur,	Château Cos. Destournel,
Chateau Margaux,	Château Cos. St-Estèphe,
Chateau Durfort Margaux,	Ducard Milan Pauillac,

Moubrison Margaux. A vendre par

T. A. JAMES,

A l'encoignure des rues Gravier et Nlle Levée.

2déc—6, 6

Vins.

Vieux vin OPORTO fin, en caisses et quarts de barrique

" " XERES " "

" " MADERE " "

60 caisses MUSCAT MOSELLE,

50 " CLAUS JOHANNISBERGER,

50 " STEIN WEIN,

50 " HUILE D'OLIVE,

100 " PUNCH D'ARRACK de Batavia.

A vendre par T. A. JAMES,

A l'encoignure des rues Gravier et Nlle-Levée.

2déc—6, 6

Eau-de-Vie.

7 demi et quarts de pipe EAU-DE-VIE POULTNEY.

32 futailles (½, ¼, ⅛ pipes) VIEILLE EAU-DE-VIE MARETT.

50 caisses TRES VIEILLE EAU-DE-VIE MARETT.

A vendre par T. A. JAMES,

A l'encoignure des rues Gravier et Vieille-Levée.

2déc—6, 6

Whisky.

30 barils VIEUX WHISKY BOURBON.

10 " WHISKY J MILLER.

7 " VIEUX WHISKY RYE.

A vendre par T. A. JAMES,

A l'encoignure des rues Gravier et Vieille-Levée.

2déc—6 6

Ale et Porter.

300 barriques ALE et PORTER, différentes marques.

A vendre par T. [illegible]

A l'encoignure des rues Gravier et [illegible]

2déc—6 6

Vin Blanc.

200 caisses HAUT SAUTERNE, CHATEAU D'YQUEM, et CHATEAU LARRONDE.

A vendre par T. A. JAMES,

A l'encoignure des rues Gravier et Vieille-Levée.

2déc—6, 6

AVIS.

LA société P. PRATS & CO a été dissoute le 27 novembre dernier. Les soussignés continueront le même genre d'affaires, sous la raison H. PRATS & CO et régleront les affaires de l'ancienne maison.

H. PRATS,
Par J. CARBO,
J. MAGI.
2déc—1m

AVIS.

LA société CHARLES LONGUEMAR & Co, pour l'exploitation du moulin de farine de maïs établi dans la rue St-Philippe, No 238, dans cette ville, est dissoute par la retraite de Charles Longuemar et son associé. [illegible] Les affaires se seront [illegible] pour le compte de Mme Agnès Boyer, femme de A. Bouchard. Le dite Mme A. Bouchard ne sera responsable d'aucune dette contractée au nom de l'ancienne maison. 2déc—6 11

DEMANDE DE CUISINIERE

ON demande une excellente cuisinière. Il est entendu qu'elle possède [illegible] les qualités requises. S'adresser dans la rue Tchoupitoulas, No 129. 2déc—3f

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, le meilleur goût et au plus bas prix.

N. H. LAROSE.
2déc—6m 228, rue Royale, ancien magasin Danziger.

Cochon trouvé.

TROUVÉ le 30 novembre, dernier, un cochon d'environ quinze mois. Le propriétaire peut le réclamer chez le soussigné, en payant les frais d'annonce et de nourriture.

B. DINTRAM,
Rue Magistrat, entre Français et Champs Elysées.
2déc—2

CHIEN PERDU.

CINQ PIASTRES de récompense seront payées à quiconque ramènera au N. 165, rue Bourbon, UN CHIEN A RATS, âgé d'environ trois mois, perdu dimanche dernier, poil noir, le bas des pattes et de la mâchoire jaune, oreilles coupées, queue longue. 2déc—1

CHIEN PERDU—Il a été perdu lundi dernier un chien setter, de couleur pie et blanche, remarquablement tacheté de poix sur les deux jambes de devant, portant au cou le nom de PERDO. La personne qui l'aura trouvé est priée de le ramener au No 225, rue Dumaine, près Villeré. 2nov

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—DÉCEMBRE 1862.

SONT invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Abadie, Dominique	Girard, Prosper
Ader, F. horloger	Gelsa, Mme Vve, née Marie Unibal
Auvignac d'Orville	
Aubry, J. Joseph, Mme Vve	Gagne de Mas, Henri
Bertrand, Pierre Ambroise	Gossin
Berthe, François	Guérin, Mme
Blais, Joseph	Hentrest, Charles
Bougourd de Lamarre, Ch. Denys	Hosser, Mathias
	Hébert, tailleur
Bregier, Jn et Jean Marie	Houille, Mme Vve
Bernard, Célestin	Heintz, Antoine
Biron, J. B.	Huisson père
Bimal, Michel	Jastamond, Vor C H. Mme
Boyer, Augustin	Jarmes, Zahne
Bagour et Bonnaffons	Kimer, Laurent
Bernes, Jacques	Loquet, Jean
Claverie, Charles Mondes	Lamargue, Louis
Cortine, Joseph	Lorande, Jean Prosper
Cas Salles, Raymond	Loor Kilian
Candebat, Marie Domin.	Legendre, Louis Ernest
Cammu, Louis	Lalanne, Henri
Candebat, Marie Mme Ve	Laloue, Mme Mile
Claverie, Paul	Laurent, Mme, née Rousseau
Cabanette, Emile	
Calhoun, Meredith Mme	Monnet, François
Castel, Léopold	Mailliet et Fils
Guillot, Jean Pierre et Ja.	Morin, Alfred René
Henry Hippolyte	Monestier
Courtois, Mme	Marion, les époux
Cazadeu, Edouard	Mandine, Alexis
D'Alzeau, Jean Pierre	Marguet, Jacques Philippe
Darrion, Alexis	Nodau, Jean
Doucerne, Jean	Nicolle, Julie Mme
Dugroux, Abel	Poiret, Pierre Auguste Richard
Despommier, jardinier	
Domenge, François et Louis	Prêsa, Charles
Davis, Marie Thérèse Hortense, Mlle	Pauly, David, les époux
	Perrin, Nicolas
Dozent, Jean	Pascal, Ferdinand
D'Argis, Thomas	Petit Jean, Nicolas
Dubois, Victor Eugène	Renaud
Fourcade, Jean Pierre	Rolland, Edouard, coiffeur
Faure, Honoré	Roques, Jacques
Forgas, Jean Ernest	Régnier, Mme Vve
Guerrin, Thomas	Thora, James F
Gente, Charles Félix et Fortune	Tournel, Louis
	Thomas, Jérémie
Gauzzi, Jean	Vernon, Germain
Gille, Rose Mlle	Verbrassen, Clémentine Me
Grégoire, Désiré	Villarost fils, Bertrand
Géry, Jean Claude	

La chancellerie du Consulat de France, située au coin des rues Magasin et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 2 déc

A VENDRE.

20 quarts de pipe vieille eau-de-vie, 40 barils vinaigre français.

20 barriques vins rouges et blancs divers crus.

50 do de vin de Marseille et Catalogne très-corsés.

40 quarts de pipe vins de Madère et Porto.

40 caisses vins rouges et blancs divers crus.

25 do de vin blanc Haut Barsac et Apet Sauternes.

100 dames-jeannes de 5, 3 et 2 gallons.

100 caisses macaroni et vermicelli.

Par LANATA FRERES,
1 déc—4f 9 et 11, rue Jefferson.

A VENDRE.

150 caisses huile d'olive, 100 caisses madame à l'huile,

100 caisses vermouth Nailly Prat & Co.,

50 do absinthe, 100 gallons absinthe et kirsch Pernod

60 do de sardes, pommes et vin d'Asti,

150 la boites truffes, pâtés truffés et cèpes à l'huile,

100 paniers bouteilles à vin,

25 longues bouts Gochon, 20 sacs poivre,

20 oranges, citrons, Hemen, bergamotte et ces fleurs d'orange, pour

LANATA FRERES,
1 déc—4f 9 et 11, rue Jefferson.

CHANGE

A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs.

A vendre par G. C. SUDDECKE,
20 nov—1m Rue de la Commune No 12

Avis d'Election.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 13 de Novembre 1862, et à moi adressé par Son Excellence George F. Shepley, Gouverneur Militaire de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le MERCREDI, troisième jour de Décembre 1862, à l'effet de remplir la vacance [pour le terme non expiré,] dans la représentation de:

Un Représentant de l'Etat de la Louisiane au Trente-Septième Congrès des Etats-Unis pour le Premier District Congressionnel dans l'Etat de la Louisiane, composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans ci-devant connue sous le nom de Municipalité No Un et Municipalité No Trois, et aujourd'hui désignée sous le nom de faubourg Tremé, cette portion de la Paroisse d'Orléans s'étendant sur la rive droite du fleuve Mississipi et les Paroisses de St-Bernard et Plaquemines.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement électoral depuis 8 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M., le jour sus-mentionné, à savoir: le 3 de Décembre 1862, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en tripli cata remis au consignataire, chargé de les transmettre, conformément à la loi.

17nov JAS. E. DUNHAM, Shérif.

Avis d'Election.

EN VERTU D'UN WRIT D'ÉLECTION daté du 13 de novembre 1862, et à moi adressé par Son Excellence George F Shepley, Gouverneur militaire de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le MERCREDI, troisième jour de décembre 1862, à l'effet de remplir la vacance [pour le terme non expiré] dans la représentation de:

Un représentant de l'Etat de la Louisiane au Trente-Septième Congrès des Etats-Unis pour le Deuxième District Congressionnel dans l'Etat de la Louisiane, composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans qui est au-dessus de la rue du Canal, connue sous le nom de Premier District et district No Quatre (ci-devant ville de Lafayette,) des Paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste Marie et St Martin.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement électoral depuis 8 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M., le jour susdit, 3 de décembre 1862, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en tripli cata devront être remis au consignataire, chargé de les transmettre conformément à la loi.

18nov—aub JAS. E. DUNHAM, Shérif.

Bureau du Board Central des Commissaires.

Ville de la Nlle-Orléans, 27 nov. 1862.

Avis aux Electeurs de la Paroisse d'Orléans

L'ELECTION de Mercredi, 3 décembre, aura lieu aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des commissaires ci-après nommés:

Chaque Poll sera connu comme suit:

—Premier District—

Premier Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange. Commissaires, W. R. Crane, A. W. Hodge, Chas Black.

Poll No 2—A la maison de Pompe No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée. Commissaires, J. M. White, Wm S Hall, Ansel Edwards.

Deuxième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 20, rue Thalie, entre Dryades et Baronne. Commissaires, J. M. Rand, James Graham, W. E. Cox.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Euterpe et St-Charles. Commissaire, J. A. Noble, Judson Neville, J. M. Domingues.

Troisième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 6, rue St-Joseph, à l'encoignure Commerce. Commissaires, J. L. Sterry, Chas Brady, Henry Crane.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, encoignure Annonciation. Commissaires, Dr Himo, J. Marshall, Henry Bennett.

Quatrième Precinct, Poll No 1—A la maison de pompe No 16, rue Calliope, entre Magasins et Carondelet. Commissaires, E. Murphy, J. M. Marchand, J. A. Roberts.

Poll No 2—Rue des Remparts, No 355, entre les rues Clio et Calliope. Commissaires, E. D. Mandell, John Christie, J. K. Ferry.

Cinquième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 2, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. Commissaires, D. L. Sherer, C. S. Eston, J. M. Arain.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, entre Girod et Lafayette. Commissaires, Dr A. F. Dostie, Henry Lando, Thos Markey.

Sixième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe, encoignure Perdido et Carondelet. Commissaires, Dr J. Waite, J. F. Wheeler, Dr M. Schuppert.

Poll No 2—A la maison de pompe No 5, rue Girod, entre Carondelet et St. Charles. Commissaires Dr J S Riddell, J. C. Davidson, J. R. Hubbard.

Septième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 14, rue de la Commune près la rue Marais. Commissaires, J. Grosart, Thomas Adams, Saml Lock.

Poll No 2—Encoignure des rues Girod et Bassin.—Commissaires, Robert Armfield, Chas Burns, Robert Selody.

Poll No 3—Au No 181, rue Liberté. Commissaires: Henry Perry, G F Mathews, S Bronsdon.

—Deuxième District—

Huitième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 7, rue Dauphine, entre Bienville et Douane. Commissaires: Charles Baumbach, G W Houghton, Louis Nick.

Poll No 2—Au bureau No 134, passage de la Bourse, entre les rues St-Louis et Conti. Commissaires: Thomas Kroskosky, J A Smith, A D Warger.

Neuvième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe Pelican Hook and Ladder Co No 4, encoignure Conti et Bourbon. Commissaires: John G Kathman, John T Harper, Ferdinand Wene.

Poll No 2—A la maison No 211, rue Bienville, entre Marais et Villeré. Commissaires, Peter Rodolphus, Jacob Rappert, James Laury.

Dixième Precinct—Poll No 1—Au bureau No 13, bâtisses Pontalba, rue St Pierre, entre Chartres et Levée. Commissaires: Henry Train, Victor Boutierre, Xavier Maurer.

Poll No 2—Dans une maison de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires: A Bernard, S Besdon, John Schobel.

Onzième Precinct—Poll No 1—Au bureau du député de commissaires des rues, encoignure Chartres et St-Pierre. Commissaires: Ernest J. Wenck, Henry Webber, Thomas Roech.

Poll No 2—Au No 17, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Commissaires: H. Gilly, Gabriel Lavesseur, John Labarre.

Douzième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe No 10, rue Dumaine, entre St Claude et Remparts. Commissaires: Adolphe Bouchard, F. De Wint, John F. Montamat.

Poll No 2—A la maison de pompe No 21, encoignure Claiborne et St Pierre. Commissaires: Alphonse Planchard, B. Agnest, L. Massol

Treizième Precinct—Poll No 1—Pres l'Ecole des garçons de la rue St Philippe, No 68. Commissaires: J. Mott, George Landreaux, Patrick Burch.

Poll No 2—Dans la maison No 129, rue St Philippe, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires: M. A. Calonette, Frederick Laure, Louis Burbanan.

Quatorzième Precinct—Poll No 1—A l'encoignure N. des rues Chemin du Bayou et Prieur. Commissaires: Evariste Blanc, F. M. Crozat, F. Meyer.

Poll No 2—A la maison de pompe Vigilant No 3, à l'encoignure Galvez et Chemin du Bayou. Commissaires: Anthony Fernandez, Alphonse Morel, Antonio Montiverri.

—Troisième District—

Quinzième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue des Français, entre Moreau et Casacalvo. Commissaires: P. Hollander, John Berger, J G Beam.

Poll No 2—Dans la maison de l'encoignure des rues Union et Grands Hommes. Commissaires: F Marks, P. Nelson, A Lacy.

Seizième Precinct—Poll No 1—Dans une maison du Chemin du Bayou, entre les rues Gorgeois et Broad. Commissaires: William Hall, C. Stiner, J L Carrity.

Poll No 2—Dans la maison de l'encoignure des rues Esplanade et Claiborne. Commissaires: Philip Powers, A Poynot, E. Lacy.

Dix septième Precinct—Poll No 1—A la maison de pompe de Mittenburg. Commissaires: M. Maguire, W Lopez, L Boudro.

Poll No 2—Dans une maison près la maison d'école de Mittenburg. Commissaires: Morris Sossian, James Mathew, Victor Forget.

Dix-huitième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes. Commissaires: James Keller, James McCann, J Foust.

Poll No 2—A la maison de pompe encoignure Craps et Champs Elysées. Commissaires: John McWhirter, F C Kleve, G H Garland.

Dix neuvième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires, C. H. Poynot, Charles Baker, J. H. Brown.

Poll No 2—Dans une maison de la rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny. Commissaires, C. W. Daniels, J King, James Scott.

Vingtième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de l'encoignure des rues Louisa et Urquhart. Commissaires, Augustus Shelley, Nicholas Mason, Peter Hament.

Poll No 2—Dans une maison de l'encoignure Louisa et Levée. Commissaires, William Clark, J. Carrigee, G. W. Williams.

Vingt unième Precinct—Poll No 1—Dans une maison de la rue de la Levée, entre Barthelemy et Pauline. Commissaires, J. Duzzlein, J. Acolard, George Keuben.

Poll No 2—Au California Saw Mill, rue Levée. Commissaires, William Holgrave, William Ash, Anthonio Frederick.

—Quatrième District—

Vingt-deuxième precinct—Poll No 1.—A la maison de pompe Hook and Ladder, rue Jackson, entre Rousseau et Fulton. Commissaires: L Getchell, Wm. M Lester, M T Vennard.

Poll No 2—A la maison de pompe No 22, rue Tchoupitoulas, près la rue Soraparu. Commissaires: S P Cockrell, James Jester, Wm. S Miller.

Vingt-troisième precinct—Poll No 1.—A la maison de pompe No 3, Washington Avenue, entre les rues Magazine et Camp. Commissaires: Wm. McDuff, J S Barrett, John Parcell.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurell et Trollstaine. Commissaires: J S McLain, Bat. Campbell, J Q A Fellows.

—Alger.—

La partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississipi—A la maison de cour. Commissaires, W. H. Toy, P. Volney, John Brewster. Un des Polls, dans chaque Precinct, excepté le septième, et connu et désigné par le No Un et l'autre par le No Deux. Tous les votants résidant dans chacun des Precincts et dont les noms commencent par les lettres A jusqu'à la lettre K, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 1—Tous les votants dont les noms commencent par les lettres L jusqu'à Z, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 2.

Un des trois Polls du Septième Precinct est désigné par le No 1, un autre par le No 2 et le troisième par le No 3. Tous les votants qui demeurent dans ledit Precinct et dont les noms commencent par les lettres A jusqu'à G toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 1. Tous les votants dont les noms commencent par la lettre H jusqu'à N, toutes deux inclusivement ne pourront voter qu'au Poll No 2. Tous les votants dont les noms commencent par la lettre O jusqu'à Z, inclusivement, ne pourront voter qu'au Poll No 3.

Les commissaires de chaque poll nommeront les greffiers d'élection.

Il sera alloué cinq piastres aux commissaires pour la nourriture le jour de l'élection. Le compte des frais devra être approuvé et signé par les trois commissaires.

Les polls seront ouverts à huit heures A M et fermés à quatre heures P M.

Par ordre du Board central des commissaires.

28 nov—au 3 déc CHARLES LEAUMONT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane — Département exécutif.

Nlle-Orléans, 29 novembre 1862.

ORDRE GENERAL No 26.

LES lois de la Louisiane déclarent qu'à l'effet de maintenir l'ordre, de prévenir les rixes et le tumulte, toutes les buvettes et tous les lieux où il se débite de la boisson dans la ville de la Nouvelle-Orléans, seront fermés le jour d'élection, et imposent une amende de deux cents piastres à tout propriétaire de buvette pour violation de la loi.

Cette mesure salutaire a été adoptée et sera mise en vigueur.

Tous les propriétaires de buvettes et de lieux où il se débite de la boisson, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, fermeront leurs établissements MERCREDI 3 décembre, jour d'élection pour des Représentants au Congrès des Etats-Unis.

Par ordre du brigadier général G. F. SHEPLEY,
Gouverneur militaire de la Louisiane.
JAMES F. MILLER,
1 déc—3f Assistant Adjudant Général

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel-de-Ville, 29 novembre 1862.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de onze piastres ($11) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche 30 du courant, comme suit, jusqu'à nouvel ordre:

Quarante huit onces de pain pour.... 20 cents.
Vingt-quatre " " .... 10 "
Douze " " .... 5 "

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau de Prévôt Maréchal assistant.

Par ordre HENRY C. DEMING,
Col. des Volont. des E. U. et maire agt.
W. S. PETTIGILL, secrétaire 30 nov

VINS. VINS.

100 barriques vin rouge ordinaire,
60 barriques vin rouge pour familles,
25 barriques vin rouge fin, les crû,
100 caisses vin rouge pour dessert,
100 do vin rouge ord naire,
200 do vin blanc Haut Sauterne,
25 milliers bouchons assortis,
25 futailles vieille eau-de-vie,

A vendre par R. BORDELOIS,
1 déc—1m No 21, rue Conti

A VENDRE.

REÇU dernièrement de la Havane—
20,000 paquets cigarettes "Para Usted."
1,200 livres bonne morue d'Écosse.
12 caisses raisins secs Malaga, nouvelle récolte,
600 gallons vin de Catalogne, supérieur.
Un choix de préserves [illegible]
A vendre par JUSTO GARCIA y LEON,
1er déc—6f [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 1er décembre.

COTON—Un lot de 13 balles de coton bon ordinaire a été vendu aujourd'hui, à l'encan, à 55 ¾c et 400 sacs de graines à 15 ⅛c la livre.

TABAC—Le stock sur place ne comprend que quelques petits lots et il s'en vend de temps en temps un boucaut, pour la consommation de la ville, à des prix très élevés.

SUCRE—Les transactions d'aujourd'hui s'élèvent à environ 475 boucauts, en beaucoup de lots, à 8 ¾c le fair nouveau, à 9c le prime, 9 à 9¼ et 9 ½c le vieux fully fair à prime et 9 ½ à 10c le clarifié jaune et blanc. A l'encan, il s'est vendu 597 boucauts, en un grand nombre de lots à 7 à 7⅞ à l'inférieur à commun et bon ordinaire, 8 à 8¼ et 8¾c le fair à fully fair, 8¾c à 9c le prime à choix, 8 ¾ à 9 ½ le clarifié jaune et 9 à 9¾ le blanc. Le stock est faible et la plus grande partie du sucre qui arrive est pour le compte de la commission de séquestre. La demande est pour la spéculation et l'exportation.

MELASSE—Il s'est vendu aujourd'hui, 200 barils à 27 ½ à 29 ½c la vieille prime et 33c la qualité ordinaire nouvelle.

GRAISSE—Détail, 17c la prime en barillet.

BEURRE—L'article rapporte de 25 à 32c la livre.

BACON—Les épaules se détaillent à 5¼ à 9¾; les plats côtés ribbed et désossés à 9 ½ 10c et les jambons passés au sucre à 14 à 16c la livre.

FRET—Navires à voiles, pour les ports du Nord, 65 le boucaut de sucre et le reste à $1 27 ½c le baril de mélasse.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 180 sacs avoine à 90c, 800 sacs son à $1 71 à $1 80, 5.0 sacs maïs à 62 à 68 ¾, 10 fréquins beurre à 27c, 15 barillets graisse à 15c, 10 barils à 14 ½ c, 8 tambours à 2 ¾, 20 caisses amidon à 9 c, 40 barils porc avarié à $8, 44 dito dito à $10 27 ½, 350 sacs gros sel de Liverpool à $2 35 à $2 50, 94 sacs farine de maïs à 77c le boisseau et 100 barils à $2 80 le baril, 72 boucauts bacon à 4 à 5 ¼, les épaules à 5 ¾ les plats côtés ribbed, 6 ¾ à 7 et 15 ½ c, les jambons suivant l'état et la qualité.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 décembre 1862.

Arrivés hier, 40 bœufs, 15 cochons, 65 moutons et 75 veaux. Stock vendu, 61 bœufs, 265 moutons et 37 veaux. A vendre, 305 bœufs, 21 cochons, 65 moutons et 61 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	20 cts.
" 2e " " "	20
" 3e " " "	20
Veaux, 1re qualité, par tête	$30 @ 35
" 2e qualité, par tête	$25 @ 30
Vaches à lait, par tête	$100 @ 1..
Cochons, par 100 livres gr	15@17 cts
Moutons, 1re qualité, par tête	$15

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Barque Ineman, Adams, Boston.
Barque Anna, Wheeler, New York
Barque Neeorah, Stackpole, New York.
Brick Wm Creevy, Little Philadelphie.

ARRIVES HIER.

Steamship Trade Wind, Haselhurst, Port Royal.
Navire Esther, Leslie, Philadelphie, via Bermude.
Goélette M A Shinder, Ireland, Philadelphie via l'Ile aux Vaisseaux.
Goélette Flying Dutchman, de la Côte.
Bateau Provence, —— de la Côte.
Goélette Telegraph, de la Côte.
Steamboat Laurel Hill, Ives, Donaldsonville.
Steamboat Louisiana Belle, Alexander, de la Côte.
Steamboat St-Maurice, Kimball, du Bayou Goula.
Steamboat Gen Williams, Walker, des forts.

Montant le fleuve.

Goélette Fancy, Jewell, Boston.
Goélette Martha, Robbins, Boston.

EXPORTATION.

New York—Par la barque Neeorah — 597 boucauts sucre, 30 barils do, 41 demi et 383 barils mélasse, 200 balles toile d'emballage, 2 000 douves, et divers.

Boston—Par la barque Ineman — 50 balles coton, 200 boucauts sucre, 100 barils mélasse, 144 pièces sing, 15,000 douves, et divers.

New-York—Par la barque Anna — 439 boucauts sucre, 2 barils do, 335 barils mélasse, 100 demi barils do, 105 balles coton, 10 balles mousse, 22 balles chiffons, 40 colis marchandises.

Philadelphie—Par le brick Wm Creevy — 183 balles chiffons, 17 balles coton, 48 barils et 391 boucauts sucre, 465 barils mélasse, 12 colis marchandises, 37 colis vieux cuivre.

IMPORTATION.

New York—Par le steamship Trade Wind — 50 barils vin, C N Corlies—100 caisses chandelles, 25 barillets beurre, 25 demi barils bœuf, 3 colis marchandises, Jno S Martin — 50 colis marchandises, E Roger & co — 25 barillets beurre, S B Berans — 3 colis marchandises, S H Kennedy & co—2 do, A Williams — 10 barils biscuits, 12 barillets beurre, 15 caisses fromage, D Tebbetson—14 colis marchandises, E Stapleton — 19 barils oignons, 11 barils pommes, J D Vanhorn — 2 colis marchandises, Gaillard & Officer — 4 do, Eichelberger & Blackshear—divers, marshal prévot — 100 caisses fromage, 25 barils pommes, W G Betterton & co—5 barils graisse, Brott, Davis & Snow—5 colis marchandises, C W Horner — 24 colis marchandises, W E Reed, G Robertson, H A Schurman, A Sarrat & co, Gerard & Gauteau—50 barils pommes, Meary & Bertoli — 3 colis marchandises, Marsden & Bradford — 226 sacs café Negropunte & Aguiano—4 colis marchandises, Slark, Stauffer & co—1 do F S Searing—3 do, A Koening, 20 colis fruits, F del Bondio — 2 colis marchandises, Dowling Bro—41 barils pommes, E Hesta—5 caisses fromage, R Bollet & co — 20 caisses fromage, 15 barils graisse, 20 barils bœuf, 5 colis marchandises, J Reyes — 7 do do, L Schwarz — 100 barils houblon, Fasnacht & Bro — 1 colis marchandises, W G Duncan—40 barils limons, 120 colis marchandises, H Zuberbier—15 colis marchandises, B & J Abrams—1 baril pommes de terre, 50 barils oignons, 25 barils pois, D A Dr anoy — 22 boîtes thé, 28 colis marchandises, à ordre.

Philadelphie—Par la goélette M A Shinder — Provisions pour le gouvernement.

Philadelphie—Par le navire Esther—4286 barils farine, 1827 sacs avoine, 5003 boisseaux et 275 sacs maïs, 33 barils porc, 4505 rames papier, 25 caisses fromage, 2 barils jambon, 15 barils bœuf, J Nevills.

PRODUITS REÇUS.

Donaldsonville—Par le steamboat Laurel Hill — 128 boucauts sucre, 279 barils mélasse, 100 balles coton, 170 têtes bestiaux, à ordre.

De la Côte—Par le steamboat Louisiana Belle — 12 boucauts sucre, 100 barils mélasse, 109 peaux, à ordre.

Du Bayou Goula—Par le steamboat St Maurice — 47 boucauts sucre, C R May — 540 do do, à ordre — 183 barils mélasse, R H Montgomery — 3 balles coton, 37 sacs do, J H Heald—9 do do, O Doriou.

Des forts — Par le steamboat Gen. Williams — 41 boucauts sucre, 77 barils mélasse, à ordre.

De la Côte—Par la goélette Flying Dutchman — 211 sacs riz F Martin.

De la Côte—Par la goélette Telegraph — 30 sacs riz, F Martin—50 do do, à ordre.

De la Côte — Par le bateau Provence — 101 sacs riz, F Martin.

Par le Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest—610 boucauts sucre, 6 barils mélasse, à ordre.

POUR NEW-YORK directement.

Jour de départ, MERCREDI, 3 décembre à 4 heures P. M. précises.

Le steamer MARION, apportant la malle des Etats-Unis, capitaine J. D Philips, de la Marine des Etats-Unis, partira pour New York, le 3 décembre. Pour fret ou passage, s'adresser à Wm J. REID,
29 nov—4f rue des Magasins No 33.

Pour le Haut du Fleuve.

Le steamer LOUISIANA BELLE, capt. Alexander, partira de la Nouvelle-Orléans pour le haut du fleuve et les ports intermédiaires, tous les lundis, mercredis et samedis, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
22oct—1m A. STONE, commis

POUR MATAMORAS.

Le A. No 1 du vilier clipper brick EMMA, capt. Thorpe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu jours. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
S. PLASSAN,
17nov 40, Vieille-Levée.

POUR LE HAVRE—Le navire français FERRIERE, capitaine A Pulmot ayant déjà une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, de chambre, ou d'entrepont, s'adresser à ED. DUPASSEUR & CO,
5, rue Royale

Ni le capitaine ni les consignataires du navire français FERRIERE, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. ED. DUPASSEUR & CO. 15nov—1m

POUR MARSEILLE.

La barque Italienne UTAH, capitaine Olivari, partira sous peu pour Marseille.—Pour passage seulement, s'adresser à
PIAGGIO VIOSCCA Jn.,
10 nov— 62 et 64 Vieille Levée.

A VENDRE,

UNE FACTURE DE PRUNELLE FRANÇAISE.

A. BOWER & CO.,
1er déc—3f No 9, rue Poydras, enc. Fulton.

DEMANDE DE BUCHERONS ET DE TRAVAILLEURS.

ON demande des bûcherons et des travailleurs sur la plantation de A. W. WALKER, à six milles au-dessous des Casernes, dans la paroisse St-Bernard, sur le fleuve. On donnera $1 75 par corde. Chaque homme doit apporter son matelas et ses couvertures. On demande cinq ou six travailleurs de plus. S'adresser sur la plantation. 1 déc—6f

VINS ET LIQUEURS.

VINS en caisses, ordinaires et fins.
Vins en barriques, pour familles,
Eaux-de-vie de cognac,
Liqueurs de Mané Brizard.
Champagne de A. Roque,
Vin de Bourgogne,
Bouchons de toutes qualités &c.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
1 déc— No 17, rue St Louis.

V. HEBERT,

Courtier de Marchandises,

BUREAU,
—Rue du Camp, No 11—

OFFRE à vendre un bel assortiment D'ARTICLES DE FANTAISIE.
29nov—4f.

CARTES A JOUER.

HEBERT & ESCOUSSE,
131, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de New York, UNE FACTURE DE CARTES A JOUER, steamboats, Highlanders, Mary ANDREW, Decatur, A vendre en gros et en détail. 22 nov—au 6

AVIS.

Banque de la Nlle-Orléans.

3 septembre 1862.

LE public est prévenu de ne point recevoir quelques-uns des vieux billets de cette banque enregistrés et contresignés par l'Auditeur, cancellés par cette banque et renvoyés, en janvier dernier, à Baton-Rouge. Un de ces billets a été présenté au comptoir de cette Banque et le paiement en a été refusé.

Les billets peuvent être facilement reconnus; ils sont coupés en croix à l'aide du marteau dont on se sert pour canceller les chèques.

MORTIMER BELLY,
6sov—3m Caissier.

Aux habitants sucriers et aux tonneliers.

CERCLES! CERCLES!

CENT MILLE CERCLES DE HICKORY, pour boucauts, qualité supérieure, à vendre au gré des acheteurs, par McPHELIN & IRVINE,
Rue Tchoupitoulas, No 104, entre les rues Girod et Lafayette.

N. B.—Nous tenons à ce qu'on sache que ces cercles sont du Kentucky et de l'Indiana, et supérieurs à tous ceux du Nord. 4 nov—1m

Léon Pierre & Cie. 71, rue Chartres

VIENNENT de recevoir et offrent à des prix raisonnables

MAROQUINS,	VEAUX,
VERNIS,	MOUTONS,
ELASTIQUES,	PRUNELLE,
SATIN FRANÇAIS,	GALLONS,
TIGES DE BOTTES,	AVANT-PIEDS,

—EN OUTRE—

FER BATTU de Japy,	POINTES de Paris,
OUTILS pour tanneurs,	VIS en fer pour bot.
PIPAS à fumer.	17 nov—1 m.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison POTHIER & FAUCHEUX est dissoute d'un commun accord.

L. S. POTHIER,
EUGENE FAUCHEUX.

M. L. S. POTHIER ayant acheté tout l'intérêt de M. Eugène Faucheux dans la maison POTHIER & FAUCHEUX, continuera le commerce de quincaillerie en son nom et pour son propre compte.

L. S. POTHIER,
25nov—1m rue de la Vieille Levée No 33

VENTES A L'ENCAN.

Draps, casimirs, satin de laine, soieries, velours, popelines, indiennes, bas, rubans velours, chales, cotonnades, flanelles, couvertures laine, molleton, cotons blancs et écrus, cotons à draps, broderies, &c, &c.

PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI 2 décembre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

75 pièces drap français, noir et fantaisie;
50 do casimir do do;
50 do satin de laine;
100 do gros du Rhin, Pouit de soie et gros de Chine;
175 pièces soieries, haute nouveauté;
25 robes pour bal;
75 pièces popelines;
15 caisses indiennes françaises et anglaises, dernière importation;
340 douzaines bas pour femmes et enfants;
200 douzaines chaussettes anglaises;
3000 pièces rubans velours soie assortis;
300 chales anglais et français.

—AUSSI—

Cotonnades, flanelles rouges, bleues et grises, satinets, couvertes grises et blanches, molleton, gingo coton et fil, cotons blancs et écrus, cotons à drap 9, 10, 11 et 12¼, broderies, toile, damas coton et fil, serviettes, tapis de table, mouchoirs batiste, coton à coudre, mouchoirs madras, jupons, chemises de dessous et caleçons laine, dentelle noire, &c, &c.

Conditions, à la vente. 1er déc

VENTE DE 175 BETES A CORNES.

PAR D. W. C. FARRINGTON, Encanteur.

Bureau à l'encoignure des rues Camp et de la Commune,

IL SERA VENDU, par ordre du comité de séquestre, JEUDI, 4 DECEMBRE, A DIX HEURES, AU STOCK LANDING,

176 BETES A CORNES.

Conditions, comptant, en monnaie courante 2 déc

VENTE De Sucre et de Mélasse.

PAR D. W. C. FARRINGTON, encanteur,
Bureau à l'encoignure des rues Camp et Commune.

IL SERA VENDU, par ordre du comité de séquestre, MERCREDI, TROIS DECEMBRE, A DIX HEURES DU MATIN, A L'UPPER LANDING;

800 boucauts SUCRE,
150 barils MELASSE.

Conditions, comptant en monnaie courante. 2 déc

Divers. Divers. Divers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MARDI 2 décembre 1862 à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins No 47

240 caisses amidon Fox, 120 caisses amidon Oecoola, 100 caisses cerises à l'eau de vie, 100 caisses savon, 100 barils farine, 40 colis graisse, Jambons, épaules, plats côtés ribbed, plats côtés désossés, maquereaux, harengs, pipes, beurre, eau de vie, whisky, &c.

Conditions, comptant. 2 déc

Beurre et Amidon.

PAR D. E. MORPHY, *Encanteur.*

MARDI, 2 décembre 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour cause de consignations, dans la rue des Magasins, No 47

300 caisses amidon de Fox,
100 do do de Watt,
100 fréquins beurre, venant d'être débarqués. 2 déc

Vente par ordre du Maréchal Prévot.

PAR D. W. C. FARRINGTON, encanteur

Bureau à l'encoignure des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, par ordre du colonel J. H. French, Maréchal Prévot Général, dans la rue Gravier, No 61, mardi matin, 2 décembre, à 10 heures et demie—Outils d'horloger, installations et fonds. Conditions, comptant en monnaie courante. 2 déc

Vieux whisky fin, amidon, prunes nouvelles d'Allemagne.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, MARDI 2 du courant, à midi, dans la rue du Camp No 73—

30 barils vieux whisky Bourbon et de la Virginie, très fin.

75 caisses amidon de choix.

10 barils prunes nouvelles d'Allemagne, première qualité.

Le whisky est très vieux et hautement recommandé.

Conditions—Comptant. 2 déc

Grande vente importante de vieux whisky Bourbon fin, vieilles eau de vie et vin de choix.

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur.

MERCREDI, 3 du courant, à onze heures, il sera vendu, à l'encoignure des rues Commune et Nlle Levée, ancien magasin de Cobb—

250 barils vieux whisky Bourbon fin, diverses marques.

250 gallons eau de vie cerise, futailles assorties, qualité fine.

55 futailles eau de vie en ¼, ⅛ et 1/16 pipes.

50 boîtes thé fin.

Conditions—Comptant. 24déc

R. SCOTT, encanteur,
Office 54, rue des Magasins.

VENDRA aujourd'hui Mardi, le 2 décembre, à 10 heures—

40 barils farine, 150 barils bœuf, 50 barils porc mess, 300 caisses chandelles, 200 caisses savon, 100 tierçons jambons, 100 demi-barils bœuf "Fulton market", 300 barils maquereaux. Egalement, pommes sèches et autres, amidon, huile d'olive, petit pois, saucissons, graisse, fromage, sucre, cognac et whiskey. 2 déc

Divers!

PAR HANLON & McLEAN,
J. T. HANLON, encanteur.

AUJOURD'HUI mardi, 2 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan:

Farine, beurre, épaules, jambons, porc, amidon, poivre, thé, café moulu, maquereaux, bière fine, vieux whisky Bourbon et whisky rectifié, vieille eau-de-vie de pêche de la Virginie, genièvre, liqueurs en caisses, fromage, &c. 2 déc

VENTE JUDICIAIRE

Henriette Micaud, épouse d'Alfred Choi vs. son dit époux.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 15 de décembre 1862, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de:

Le fonds et l'installation du magasin situé à l'angle des rues Toulouse et Royale, dans le 2me District de cette ville, consistant en livres, revues, papier peint, &c, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans
24déc—2,5,9,12,15

Théodore Moreau vs. Aunett J. Merel.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 2,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 13 décembre 1862, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un magasin de cigares situé rue St-Charles, No 31, dans le 1er District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans
24déc—2,5,8,11,13

AVIS.

BUREAU DE L'ANNOTATEUR DES VOTANTS pour la paroisse d'Orléans.

Ville de la Nlle-Orléans.

TOUS les citoyens loyaux dûment qualifiés pour voter aux élections dans la ville de la Nouvelle Orléans sont prévenus que le bureau est maintenant ouvert pour l'enregistrement des votants, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., au bureau du commissaire des rues, à l'Hôtel de Ville. Entrée par la rue Lafayette.

U. F. SEICSHNAYDRE,
13 nov—30 Annotateur

MACARONI ET VERMICELLI.

EN magasin et à vendre par E PIAGGIO,
27 nov—6 Encoignure St Louis et Royale

SAUCISSONS DE BOLOGNE.

EN débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
27 nov—6 Encoignure Royale et St Louis

CIGARETTES.

QUARANTE mille paquets Cigarettes de la marque LA HONRADEZ, en barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçus et à vendre par
BORNIO & BROTHER
5 nov Rue Gravier No 43

Tabac à chiquer, Cigares, &c.

LES soussignés ont en magasin un petit assortiment de tabac à chiquer, pipes en caisses, cigares d'Allemagne, &c, &c, choix qu'ils offrent, en petites quantités, au commerce de la ville—Ils ont également 250 balles de tabac à fumer, "Gold Leaf," pressé, de la Virginie, en balles de 5 livres chaque, reçues de la célèbre fabrique de Wm Crampton

MAYER BROS.,
Rue Tchoupitoulas No—, entre les rues Natchez
17 nov—1m et Poydras.

A LOUER.

A un bon locataire, la maison en briques, à étage, à mansarde, rue Baronne, No 155, deuxième maison après l'encoignure Lafayette. S'adresser à côté, No 157.
1er déc—3f

MAISON A LOUER.

La maison haute au coin des rues St Claude et St Philippe. S'adresser à A. DFGEORGE,
Coin Esplanade et Robertson.
1er déc—3f

AUX CIGARIERS.

S. L. NASITS & FRERE ont toujours, en gros et en détail, du TABAC EN FEUILLE DE CONNECTICUT, de tripe et de cap. S. L NASITS & FRERE,
27nov—6f 152 Chartres, coin de Jefferson.

ON DEMANDE Des Diamants, du vieil Or et du vieil Argent.

Dans la rue de la Douane, No 72, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse. On en donnera les prix les plus élevés. 28 nov—12

A VENDRE

VENANT d'être reçu par le steamer Creole, arrivé de New-York—

500 barils farine St-Louis,
610 caisses amidon Madison,
475 " " McDonald,
A vendre par WARNEKEN & CO,
Rue de l'Union, No 41

PAPIER NOTAIRE,

FOOLSCAP, ECOLIER,

Ainsi que papier à enveloppes,

Reçus par le steamer Marion
A vendre chez HEBERT & ESCOUSSE
29 nov—3f 131, rue de Chartres

Marchandises nouvelles d'automne!

BOTTES et souliers; articles en paille, pour dames et enfants; rubans soie et velours, soieries pour chapeaux, fleurs et plumes; mouchoirs, peaux de veau, doublures, maroquin, &c, &c. Toutes ces marchandises sont en débarquement et seront vendues à bas prix, dans la rue de la Douane, No 58.

JEMIAL READ, Agent.
25oct—3m

VENTES A L'ENCAN.

Vin rouge, Champagne, Cigares et Tabac à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 2 décembre, à midi, dans la rue du Camp, magasin No 73:

150 caisses vin rouge,
40 paniers champagne, Piper Heidsieck & Co,
20 do do Bouzy,
100 milliers cigares d'Allemagne,
20 caisses tabac de la Virginie.
Conditions comptant. 1 déc

10 balles couvertures grises et blanches, flanelles rouges et blanches, marchandises sèches, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Bureau d'encan No 69, rue de Chartres.

MERCREDI, 3 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

5 balles COUVERTURES grises et blanches.
6 de flanelles blanches, grises et rouges.

—AUSSI—

Un assortiment de marchandises sèches, habillements, chapeaux, casquettes, &c.

Conditions à la vente. 2déc

Meubles à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur,

Bureau, à l'encoignure des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, trois décembre, à onze heures, dans la rue du Cirque, No 220, entre les rues Girod et Julia—

Un grand assortiment général de meubles en acajou et en noyer, bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, sofas, ottomanes, chaises, berceuses, tables, matelas, tapis, fourneaux de cuisine, &c.

Conditions comptant. 2 déc

Farine, groceries, &c., à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 2 décembre, à 10 heures et demie, dans le magasin Nos 27 et 29, rue des Magasins, encoignure Gravier—

85 barils farine St Louis, White Wheat Mills,
55 do farine Rail Road Ohio,
30 tierçons jambons passés au sucre, 20 barils jambons canvassés,

6 do célèbres jambons passés au sucre de Rawson, 30 barils pommes sèches, saindoux, porc, graisse, beurre, amidon, savon, fromage, eau-de-vie, whisky, vin rouge, cidre, épaules, morue, indigo, cannes, &c.

Conditions comptant. 2 déc

Divers! Divers!

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans son magasin d'encan, rue des Magasins, No 38—

50 barils farine, 100 caisses fromage anglais, 20 fréquins beurre Goshen, 75 caisses amidon, 100 caisses savon No 1, 5 boucauts épaules, 10 tierçons jambons passés au sucre, 10 caisses allumettes de Clark.

25 caisses fruits à pâtés, 50 barillets graisse, 50 caisses chandelles, 10 ½ barils pig pork, Vinaigre, papier, encre, sel, bœuf, cigares, cidre champagne, mèches de lampes, café, &c.

EGALEMENT.

5 barils whisky Bourbon.

Conditions—comptant. 2déc

Souliers! Souliers! Souliers!

PAR R. B. SYKES,

AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie, il sera vendu, sans réserve, dans la rue des Magasins, No 38—25 caisses souliers pour hommes, femmes et enfants.

Conditions—comptant 2déc

Succession de P. Leverrier—No 18,903.

Scies et éperviers à l'encan.

PAR R. GUTIERREZ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de vente de l'honorable juge J. S. Whitaker, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 18 novembre 1862, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, MERCREDI, le 3 de décembre prochain à 10 heures du matin, des objets suivants:

333 brasses [françaises] seines.
31 éperviers.
1 lot seines avariées.
333 brasses [françaises] seines.
191 do do do.
28 éperviers.
1 lot de seines et éperviers.
Conditions—comptant. 22nov—27, déc 2,3

Succession de Frank Vidal—No 19,077

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

Bureau No 83, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, rue Galvez, entre les rues St-Anne et Dumaine, samedi, le 6me jour de mois de décembre 1862, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable J. S. Whitaker, juge de la 2me Cour de District de la Nlle Orléans, daté du 22me jour du mois de novembre 1862, pour le compte de la dite succession, savoir: Un lot de meubles.

Conditions—comptant. 25nov 29—6 déc

Vacherie! Vacherie!

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 4 décembre 1862, à onze heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et Alexandre—

26 belles vaches laitières,
1 taureau,
1 genisse,
5 chevaux,
2 charrettes à lait,
1 do à provision.

La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions—jusqu'à $500 comptant, et au-dessus de $500—Six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 1 déc

VENTE IMPORTANTE

De vins, eaux-de-vie, conserves, sardines, huile, &c.

POUR LIQUIDER DES CONSIGNATIONS.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi prochain 3 décembre 1862, à onze heures du matin, aux magasins de MM. Eugène Rochereau & Co, Nos 16 et 18, rue St-Louis,

Un assortiment de vins en barriques, vins en caisses, eaux-de-vie, conserves, sardines, huile d'olive, bouteilles vides.

Des catalogues seront distribués la veille de la vente.

Conditions—comptant. 29 nov

GRANDE VENTE.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 4 décembre 1862, à onze heures du matin, il sera vendu, pour clore des consignations et d'après une ordonnance, dans la rue Vieille Levée, Nos 48, 50 et 54,

400 barils et demi barils harengs, maquereaux, saumons, bière fine, savons et bougies,

200 barillets maquereaux Nos 1 et 2,

200 barils porc mess, qualité garantie,

250 caisses pipes de terre,

100 " amidon,

100 cabas café,

100 caisses thé Imp.,

100 " pétards non assortis,

200 sacs poivre noir

Egalement—Caisses eau de vie, sirop limon, vieux vin Madère, caleçons, &c.

Conditions—comptant. 28 nov

Avis aux marchands de modes.

Prix d'importation pour du comptant seulement.

[W. DAUPHIN, 66 rue Douane,

AU PREMIER.

REÇU par les derniers arrivages, un assortiment complet de—

FLEURS ARTIFICIELLES, RUBANS, SOIERIES, VELOURS, PLUMES, RUCHES, BLONDES, CREPES, TARLATANES, FORMES.

Le tout du dernier genre et des nuances les plus en vogue. 25 nov—2f

PENSION BOURGEOISE

141.........RUE ST-LOUIS.........141

AINSI que plusieurs chambres garnies à louer. Prix très-modérés. 28nov—1m

LA société existant entre les soussignés sous la raison G. LEAUMONT, BLACHE & CO est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour. M. G. Léaumont reste chargé de la liquidation.

Nlle-Orléans, 18 novembre 1862.

G. LEAUMONT,
J. E. BLACHE,
19nov—1m J. LEAUMONT.

Le soussigné continuera les affaires d'encan en son nom et pour son propre compte, au No 69, rue de Chartres.

19nov—5 G. LEAUMONT.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle Orléans.

Nlle Orléans, 21 novembre 1862.

L'ELECTION annuelle de sept directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, le deuxième lundi de décembre prochain (le 8) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

CH. JUMONVILLE,
21 nov—1ms. 8déc Caissier

FROMAGES. FROMAGES.

FROMAGES de Limburg, Gruyère, Munster, &c, en débarquement et à vendre par E. PIAGGIO,
27 nov—6 Enc. Royale et St Louis

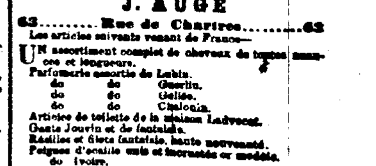

Reçu par le steamer Parkersburg, et à vendre par

J. AUGE

63.........Rue de Chartres.........63

Les articles suivants venant de France—

UN assortiment complet de cheveux de toutes nuances et longueurs.

Parfumerie assortie de Lubin.
do do Guerlin.
do do Gellée.
do do Chalonia.

Articles de toilette de la maison Ladvocat.

Gants Jouvin et de fantaisie.

Résilles et filets fantaisie, haute nouveauté.

Peignes d'écaille unis et incrustés or, modèle, do ivoire.

Teinture pour les cheveux, de Harrison, la meilleure de toutes les teintures.

Un assortiment d'articles de fantaisie.

Ainsi que de nouveaux modèles de bijouterie en cheveux. 19nov—2

C'est une Panacée universelle.

Cecilton, comté Cecil, Md., 27 nov. 1861.

A MM. Hostetter, & Smith—Messieurs—Bien que j'aie été fort opposé à ce que vous nommez de votre [illegible]

AMER

l'automne dernier, je m'aperçus qu'il faut que je vous en demande davantage, car j'ai vendu toutes les bouteilles dont le nombre m'avait d'abord semblé trop grand. La préparation a été une panacée générale ici et beaucoup de ceux qui la comptaient parmi les nombreux médicaments du jour, à son prix, [illegible] Je pourrais nommer bien des personnes [illegible] depuis des années, étaient tellement sujettes aux indigestions que la vue seule d'une friandise leur avait souvent fait du mal, mais à cette heure, grâce à votre Amer, elles peuvent manger sans crainte. Cette remarque s'applique également à moi-J'ai toujours aimé les pâtisseries à la folie, mais depuis quelques années elles me donnaient invariablement des indigestions. Mais je puis maintenant en manger, [illegible]

Un verre d'Amer de Hostetter,

pris une demi heure avant le dîner et une demi heure après le dîner, me permet de manger de tout et en n'importe quelle quantité. Mon père avait le même mal que moi et après avoir suivi [illegible] il n'a trouvé de soulagement que dans votre bouteille de [illegible]

L'AMER D'HOSTETTER

[illegible] quoiqu'il ait 70 ans, il peut manger du bout. Le temps me manque pour consulter la moitié des bien [illegible]

VOTRE REMEDE

a fait dans cette partie du pays, mais si vous le désirez je vous enverrai les témoignages de ceux qui vous ont vendu de la recommandation. Je suis, &c.,

[illegible]

L'Amer est préparé et à vendre par HOSTETTER & SMITH, à Pittsburgh, Pa. A vendre également par tous les droguistes et les épiciers.

Agents pour la vente

[illegible]

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par—
LEON PIERRE & Co,
2 sept—6 m 71, rue de Chartres.

CHANGE.

A VUE ET A ECHEANCE, sur New-York.
A vendre par W. J. REID,
1er déc— 33, rue des Magasins.